

Drancy (Seine-Saint-Denis) • 67 200 hab.

La flotte de véhicules légers passe avec succès au 100 % électrique

Fin 2013, la ville a passé la quasi-totalité de sa flotte de véhicules légers au 100 % électrique. Cette transition énergétique a finalement été menée sans problèmes économiques ni difficultés d'adaptation des agents.

En achetant 60 véhicules légers 100 % électriques, fin 2013, la ville de Drancy était bien en avance sur le projet de loi de transition énergétique. Ce dernier prévoit l'obligation d'achat de 20 % de véhicules à faibles émissions en 2017 pour les flottes des collectivités. « Il n'y a aucune raison de ne pas passer tout de suite à l'électrique. Dès la première année, nous avons économisé 70 000 euros de carburant », constate l'adjoint au maire Jean-Luc Millard. Le carburant économisé permet de couvrir largement la location des batteries (environ 80 euros par mois par véhicule) et la recharge des 60 véhicules. La ville louant auparavant sa flotte, le passage à l'électrique de presque tous ses véhicules légers a pu se faire rapidement.

Autonomie suffisante

« En 2010, il n'existait pas encore de véhicules compatibles avec nos besoins. Nous avons donc signé un marché de location pour deux ans et effectué un suivi informatique des déplacements. Nous avons constaté que les agents faisaient rarement plus de 50 km, presque



Drancy a reçu, en décembre 2014, le Trophée des territoires électromobiles délivré par l'association Avere France pour sa flotte de véhicules électriques.

jamais plus de 100 km par jour, ce qui confirmait que le problème de l'autonomie ne se posait pas. Les véhicules électriques peuvent rouler entre 150 et 200 km », détaille l'adjoint. Même le maire, Jean-Christophe Lagarde (UDI), qui roule depuis 2011 en voiture électrique n'a eu aucun problème, alors qu'il circule beaucoup. Fin 2013, l'apparition de véhicules

adaptés a conduit la collectivité à lancer un appel d'offres « électrique ». Sont acquis 37 Bluecar (Bolloré), 23 Kangoo ZE (Renault) et, pour les trajets plus longs, 3 Toyota Auris hybrides. Les services des espaces verts sont équipés de 12 utilitaires 100 % électriques dont 10 Goupils. Seuls les 5 véhicules de la police municipale restent thermiques. « Leur matériel (gyrophares, caméras embarquées, etc.) aurait trop sollicité les batteries et les véhicules doivent être opérationnels 24h/24 », précise l'élu.

Si la ville n'a bénéficié d'aucune subvention, Jean-Luc Millard souligne que « les véhicules n'ont pas vraiment coûté plus cher à l'achat (entre 12 000 et 15 000 euros selon les modèles) et, au final, nous réalisons des économies sur l'entretien et le carburant ». Il ajoute que le bilan écologique est sans comparaison, avec 110 tonnes de CO₂

FLOTTE

60 véhicules légers fonctionnant uniquement à l'électricité ont été acquis en 2013 pour l'utilisation exclusive des agents de la ville.

CONTACT

Pierre Leleu, directeur des services techniques, email: pierre.leleu@drancy.fr

économisées par an et zéro émission de particules. Des prises de courant classiques de 16 ampères ont été installées là où sont garés les véhicules, un gardien vérifiant tous les soirs les branchements. « Nous avons dispensé à près de 600 agents concernés, une mini-formation afin qu'ils appréhendent les petites différences de conduite: boîte automatique, freinage et démarrage puissant, et absence de bruit nécessitant une attention accrue aux piétons », précise Pierre Leleu, directeur des services techniques de la ville qui pointe la satisfaction des agents (pas de plein d'essence à faire, conduite plus apaisée, etc.).

Un garage spécifique

Pour la maintenance, la ville est passée par l'Union des groupements d'achats publics (Ugap) pour bénéficier d'un garage formé spécifiquement. « Il existe aujourd'hui une offre 100 % électrique réellement compétitive pour les flottes de véhicules légers », constate Jean-Michel Lémery, chef de produits « véhicules légers » à l'Ugap. « Pour les véhicules lourds, comme les balayeuses ou les cars il n'existe pas encore d'offre intéressante mais la ville guette », ajoute l'élu. *Emmanuelle Lesquel*

Déclencher l'étincelle

Pour inciter les habitants à passer, eux aussi, à la voiture électrique, le conseil municipal de Drancy a voté en février une aide de 1 500 euros pour l'acquisition d'un véhicule neuf. Cette aide peut s'ajouter à celles de l'Etat. Mais pour que le 100 % électrique prenne un réel essor auprès des particuliers, le renforcement et l'harmonisation du maillage en bornes de recharge sont essentiels. A Drancy, les particuliers peuvent déjà utiliser l'une des treize stations d'Autolib' présentes. « Nous réfléchissons à l'installation, en plus, d'une ou deux bornes de recharge rapide », précise Jean-Luc Millard, adjoint au maire. Drancy a reçu en décembre 2014 le Trophée des territoires électromobiles délivré par l'association Avere France.